



*Aux conseils communaux des communes
de Chavannes-des-Bois, Coppet, Founex,
Commugny, Tannay, Mies, Chavannes-
de-Bogis, Bogis-Bossey*

**Préavis municipal 5/2025 relatif à une demande de crédit du SDIS de CHF 77'282 TTC
pour le remplacement du véhicule d'officier d'intervention pour le SDIS Terre Sainte**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule

Le SDIS Terre Sainte intervient en moyenne une centaine de fois par an et assume ainsi un rôle essentiel pour la sécurité des habitants de Terre Sainte. Afin de continuer à remplir ses missions, l'Etat-Major souhaite remplacer un véhicule vieillissant et inadapté. Dans le dispositif de secours du Canton, le véhicule d'officier d'intervention doit permettre d'arriver rapidement sur les lieux de l'intervention afin de procéder à une première reconnaissance et adapter les moyens nécessaires à l'exécution de la mission. Pour rappel les temps d'intervention minimum sont fixés par l'ECA dans le cadre de la Loi sur la défense contre l'incendie et de secours (LSDIS).

1. Objet du préavis

Ce préavis a pour but l'acquisition d'un nouveau véhicule d'officier d'intervention pour le SDIS Terre Sainte, en remplacement du véhicule actuel. Dans sa séance du 19 août 2025, la commission du feu, composée par les 8 municipaux de Terre Sainte en charge de la protection incendie, a préavisé à l'unanimité en faveur de l'acquisition de ce véhicule.

2. Arguments en faveur du préavis

Le véhicule actuel (Opel Combo C14) date de 2005 et accuse le poids de ses 20 ans. Malgré le peu de kilomètres parcourus, ce véhicule donne des signes évidents de fatigue. Il manque de puissance et n'est pas équipé d'une traction intégrale pourtant indispensable l'hiver ou sur les chemins peu praticables. En outre, ce véhicule a fait l'objet de plusieurs réparations et adaptations au cours de ces dernières années.

3. Nouveau véhicule

Afin de définir le type de véhicule requis pour remplacer le véhicule d'officier d'intervention, l'Etat-Major a constitué un groupe de travail qui a établi un cahier des charges. Sur cette base, le groupe de travail a ensuite demandé deux offres auprès des marques FORD et SKODA et procédé à l'essai des deux véhicules sélectionnés.

Au terme de ce processus, c'est le véhicule **SKODA Enyaq 85x** qui a été retenu. Il s'agit d'un véhicule électrique (catégorie de rendement énergétique B) à traction intégrale équipé avec tous les systèmes de sécurité modernes. Son autonomie est estimée à 539 km (norme WLTP). Son alimentation sera assurée par une borne de recharge installée dans la caserne. A noter que ce modèle est actuellement utilisé par les pompiers professionnels de Lausanne (SPSL) ainsi que par plusieurs corps de police. Les retours obtenus sont excellents autant au niveau de la fiabilité que des prestations.

Par ailleurs, l'Etat-Major signale que l'acquisition d'un deuxième véhicule est prévue par le SDIS Terre Sainte en 2026 pour remplacer un ancien véhicule d'extinction. Au vu du montant estimé du véhicule convoité, une procédure d'appel d'offre publique a été initiée par l'Etat-Major et un deuxième préavis sera présenté au début de l'année prochaine, lorsque la procédure sera terminée et que les diverses offres seront disponibles.

3.1 Transformation du véhicule

Comme toute la flotte de véhicules du SDIS, le nouveau véhicule d'officier d'intervention sera rouge et devra être transformé et équipé pour répondre aux exigences légales. Après avoir demandé deux devis comparatifs, le groupe de travail a choisi l'entreprise RD TEC Sàrl pour effectuer ces transformations. Le devis se monte à CHF 22'910 TTC pour la fourniture et l'installation de la rampe feux bleus, de la radio, de la sirène et des différents supports à l'intérieur du véhicule. Celui-ci devra ensuite être identifiable au travers d'un marquage spécifique sur la carrosserie. Le devis du fournisseur habituel du SDIS, M. Nicolas Badel, se monte à CHF 553 TTC.

3.2 Coût du véhicule (TVA incl.)

Skoda Enyaq 85x (neuf, rabais de 20 % inclus, roues hiver incluses)	48'221
Transformation du véhicule par une entreprise spécialisée	22'910
Marquage du véhicule	553
Borne de recharge (offre estimative)	1'918
Prix du véhicule	73'602
Divers et imprévus (5%)	3'680
Total TTC (arrondi)	CHF 77'282

4. Financement et incidences financières

Le financement de cette acquisition se fera par la trésorerie et sera porté en diminution du fonds de réserve du SDIS Terre Sainte qui se monte à CHF 309'782.50 (état au 31.12.2024). Traditionnellement, ce fonds de réserve a été alimenté par une attribution annuelle de CHF 30'000 par an au moment de l'établissement du budget. A noter que l'ancien véhicule officiers d'intervention sera vendu et le montant de la vente sera versé aux comptes du SDIS Terre Sainte.

4.1 Amortissement

Le véhicule sera amorti sur une durée de 10 ans à partir de la première année d'utilisation. Le fonds de réserve existant sera diminué en conséquence.

4.2 Charges d'exploitation annuelles

Le véhicule étant garanti pour une durée de 5 ans ou 100'000 km, les charges d'exploitation prévisibles sont très limitées. Par ailleurs, les frais d'entretien d'un véhicule électrique sont relativement bas.

4.3 Impact financier pour les communes

Le montant sera directement prélevé sur le compte bancaire du SDIS, sans recours à l'emprunt. Cette opération n'aura aucun impact sur le compte de fonctionnement du SDIS Terre Sainte et aucun impact direct sur les finances communales des communes de Terre Sainte.

Conclusion

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Chavannes-des-Bois

Vu le Préavis municipal 5/2025 relatif à une demande de crédit du SDIS de CHF 77'282 TTC pour le remplacement du véhicule d'officier d'intervention pour le SDIS Terre Sainte

Ouï les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc

Attendu que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

- d'accepter le préavis 5/2025 concernant la demande de crédit du SDIS de CHF 77'282 TTC pour le remplacement du véhicule d'officier d'intervention pour le SDIS Terre Sainte ;
- de financer l'acquisition de ce véhicule par la trésorerie courante du SDIS et de le porter en diminution du fonds de réserve du SDIS Terre Sainte.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} septembre 2025.

MUNICIPALITE DE CHAVANNES-DES-BOIS

Le Syndic

La Secrétaire

Roberto Dotta

Samantha Martin